

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20131219-2013_A272-DE
Date de télétransmission : 23/12/2013
Date de réception préfecture : 23/12/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2013

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2013_A272

OBJET : Habitat - Avancement des solutions de logements pour les salariés du chantier ITER - Année 2014

Le 19 décembre 2013, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 13 décembre 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - ALBERT Guy - AREZKI Alain - ARNAUD Christian - BARRET Guy - BELLUCCI Angélique - BENON Charlotte - BERENGER Patrice - BLAIS Jean-Paul - BONTHOUX Odile - BORDET André - BOULAN Michel - BOYER Michel - BRAMOULLÉ Gérard - BUCCI Dominique - BUCKI Jacques - BURLE Christian - CANAL Jean-Louis - CATELIN Mireille - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CHEVALIER Eric - CHORRO Jean - CIOT Jean-David - CLAVEL Caroline - CRISTIANI Georges - DAVENNE Chantal - DELAVET Christian - DEMENGE Jean - DESCLOUX Odette - DEVAUX Pierre - DILLINGER Laurent - DUFOUR Jean-Pierre - FERAUD Pierre - FERAUD Jean-Claude - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARCIA Daniel - GARÇON Jacques - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GRANIER Michel - GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric - HAMARD OULMI Nadira - JONES Michèle - LAFON Henri - LAGIER Robert - LECLERC Jean-François - LEGIER Michel - LHEN Hélène - LUVERA Georges - MARTIN Régis - MARTIN Richard - MAURET Jacques - MAURICE Jany - MICHEL Claude - MICHEL Marie-Claude - MOINE Anne - MORBELLI Pascale - MOYA Patrick - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-Claude - ORCIER Annie - PAOLI Stéphane - PATOT Gérard - PERRIN Jean-Claude - PERRIN Jean-Marc - PIN Jacky - ROUSSEL Jacques - SANGLINE Bruno - SANTAMARIA Danielle - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SILVESTRE Catherine - SUSINI Jules - TAULAN Francis - VALETA Marie-José - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard - VILLEVIELLE Robert

Étai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André - MOUGIN Jacques suppléé par LANFRANCO Anne

Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : AGOPIAN Jacques donne pouvoir à DAVENNE Chantal - AMAROUCHE Annie donne pouvoir à HAMARD OULMI Nadira - AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique - BRAMI Heliott donne pouvoir à CHEVALIER Eric - BRUNET Danièle donne pouvoir à GALLESE Alexandre - CASSAN René donne pouvoir à MOYA Patrick - DAGORNE Robert donne pouvoir à PIN Jacky - DELOCHE Gérard donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - DEVESA Brigitte donne pouvoir à SILVESTRE Catherine - DI CARO Sylvaine donne pouvoir à GERACI Gérard - DUCATEZ-CHEVILLARD donne pouvoir à CHARRIN Philippe - FENESTRAZ Martine donne pouvoir à SUSINI Jules - GARNIER Eliane donne pouvoir à PATOT Gérard - JOISSAINS Sophie donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - JOUVE Mireille donne pouvoir à DEMENGE Jean - LICCIA Marcel donne pouvoir à MICHEL Claude - LONG Danielle donne pouvoir à MARTIN Régis - MANCEL Joël donne pouvoir à CRISTIANI Georges - MERGER Reine donne pouvoir à DILLINGER Laurent - MONDOLONI Jean-Claude donne pouvoir à MORBELLI Pascale - OLLIVIER Arlette donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri - PIERRON Liliane donne pouvoir à SANTAMARIA Danielle - RENAUDIN Michel donne pouvoir à DESCLOUX Odette - ROVARINO Isabelle donne pouvoir à AREZKI Alain - SLISSA Monique donne pouvoir à GARCIA Daniel - TERME Françoise donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - TONIN Victor donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - TRAN PHUNG CAU Catherine donne pouvoir à AGARRAT Henri

Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BARBAT-BLANC Odile - BAUTZMANN Marcel - BENNOUR Dahbia - BERNARD Christine - BOUTILLOT Guy - CONTE Marie-Ange - CURINIER Erick - DE PERETTI François-Xavier - DECARA Yannick - DUPERREY Lucien - FILIPPI Claude - FOUQUET Robert - GOURNES Jean-Pascal - GUEZ Daniel - GUINDE André - LARNAUDIE Patricia - LOUIT Christian - MATAS Henri - MEDVEDOWSKY Alexandre - MOHAMMEDI Amaria - NELIAS Mireille - PIZOT Roger - PORTE Henri-Michel - POTIE François - RIVET-JOLIN Catherine - RIVORY Olivia - ROUARD Alain - ROUGIER Jacques - TRINQUIER Noëlle

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Monsieur Jean-Claude FERAUD donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 19 DECEMBRE 2013

Rapporteur : Jean-Claude FERAUD

Co-rapporteurs : Roger PELLENC

Jean-Claude PERRIN

Thématique : Habitat

**Objet : Avancement des solutions de logements pour les salariés du chantier
ITER - Année 2014
Décision du Conseil**

Mes Chers Collègues,

Le besoin en logement chantier pour ITER est estimé à ce jour en pointe entre 1000 à 1200 lits de fin 2015 à fin 2019. Les besoins d'ores et déjà connus (en fonction des marchés attribués) s'établissent à priori à 690 lits environ, dès l'automne 2014, à trouver dans l'isochrone 30 minutes autour d'ITER.

En Pays d'Aix, les solutions proposées sont : Aix-en-Provence (foyer de jeunes travailleurs), Pertuis (logements en centre ville), Le Puy-Sainte-Réparate (réhabilitation du camping), Peyrolles-en-Provence (création d'une base de loisir à côté du Lac).

Exposé des motifs :

1 – Besoins en logements pour les salariés du chantier ITER

Le chantier ITER entre aujourd'hui dans une phase très active. Le calendrier est déterminé par le rythme de construction des bâtiments et l'objectif est qu'ils soient prêts à être équipés fin 2017.

Ce sont aujourd'hui 250 ouvriers qui sont mobilisés sur site. D'ici fin 2014, l'effectif présent sur le chantier devrait atteindre 1500 salariés, puis se stabiliser autour d'un palier de 2000 à 2400 personnes de fin 2015 à fin 2019, avant de se réduire progressivement jusque fin 2022 où devrait s'achever l'assemblage de la machine.

Sur ce nombre de personnels chantier mobilisés, on estime à 50 % la part de main d'oeuvre déplacée (*Sources : données IO/F4E - Septembre 2013*)

Deux contrats majeurs viennent d'être attribués par Fusion For Energy (F4E) dont l'impact est décisif sur le chantier :

Marché	Consortium retenu	Type de marché	Montant	Durée
TB03	VINCI – FERROVIAL - RAZEL BEC (VFR)	Travaux de génie civil et de finition des 11 bâtiments du complexe Tokamak et du hall d'Assemblage	300 M€ dont 70 % de part française	5 ans ½ 2013 - 2018
TB04	GDF SUEZ - M+W GmbH OMEGA	Equipements mécaniques, électriques et la ventilation nucléaire des bâtiments couverts par le marché TB03 Se décompose en : - 15 % de prestations d'ingénierie, - 55 % d'assemblage d'éléments préfabriqués - 30 % de travaux sur site	> 500 M€ dont 75 % de part française	6 ans + 2 ans (maintenance) 2013 - 2020

Pour ces deux marchés, nous avons donc une vision plus précise des besoins en logement, évalués dans le tableau ci-dessous :

	Main d'oeuvre déplacée		Main d'oeuvre locale		Total	
VFR	225	50%	225	50%	450	
Sous-traitants	150	60%	100	40%	250	
Encadrement VFR	45	50%	45	50%	90	
Total	420	53%	370	47%	790	
Omega	108	40%	162	60%	270	
Sous-traitants	89	47%	101	53%	190	
Total	197	43%	263	57%	460	

Au total, le besoin en hébergement des personnels travaillant pour le TB03 et le TB04 devrait s'élever à environ 620 places dont 45 pour l'encadrement, avec une première vague d'arrivées en Mars/Avril 2014 mobilisant 100 à 150 places, puis le double deux à trois mois après ; pour atteindre le pic des besoins de fin 2014 à mi-2015 pour le TB03, alors que le pic des besoins se situe vers mi-2015 pour le TB04.

À cela, viendront s'ajouter dès 2014 les besoins des entreprises espagnoles FERROVIAL (attributaire des 2 marchés TB05 et TB07 devant mobiliser 170 salariés d'après F4E) et COMSA EMTE, pour le marché TB08 (effectif prévisionnel : 75 personnes).

Cela revient à un besoin total estimé à 690 places environ à mobiliser dans l'isochrone 30 minutes autour d'ITER, dès l'automne 2014.

2 – Propositions de solutions pour le logement des personnels chantier en Pays d'Aix

Parmi l'ensemble des sites potentiels recensés initialement en Pays d'Aix, les projets suivants ont été retenus comme potentiellement utiles au logement des salariés de chantier : Aix-en-Provence (foyer de jeunes travailleurs), Pertuis (réhabilitation de l'îlot Durance), Le Puy-Sainte-Réparate (réhabilitation du camping), Peyrolles-en-Provence (création d'une base de loisir à côté du Lac).

D'autres projets ont dû être abandonnés pour des raisons techniques, juridiques ou administratives, comme par exemple les deux projets de base de vie sur Saint-Paul-lez-Durance, interdits par l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour des raisons de sécurité liées au Centre de Cadarache.

2.1 - Foyer des Abeilles à Aix-en-Provence

Le Foyer des Abeilles comportera 60 chambres pour jeunes travailleurs et devrait être livré fin 2014, sous la maîtrise d'ouvrage de Pays d'Aix Habitat. C'est l'association ALJEPA qui gère déjà le foyer des jeunes travailleurs d'Aix Les Milles qui sera chargé de sa gestion.

Le coût total de l'opération à la charge de Pays d'Aix Habitat s'élève à 3 272 060 € pour la démolition et la reconstruction du foyer. La CPA participe à son financement aux côtés de l'Etat, du Conseil Régional PACA, du Conseil Général 13, de l'UNICIL et de la Ville d'Aix-en-Provence.

Le futur gestionnaire est disposé à réserver des places au sein du foyer à destination des salariés du chantier ITER si les entreprises en expriment le besoin, sur la base d'une convention entre ALJEPA et ITER Organization.

2.2 – Ilot Durance en centre ville de Pertuis

L'îlot Durance, situé au dos de la Mairie de Pertuis en cœur de ville, est composé d'un ensemble de 3 immeubles dégradés nécessitant une intervention publique. Il compte parmi les îlots qui font l'objet d'une réhabilitation progressive dans le cadre

de la concession d'aménagement portant sur la rénovation du coeur de ville confiée à la SPLA Pays d'Aix Territoires.

Compte tenu de l'intérêt de ce site parmi les solutions d'hébergement possibles pour les personnels ITER, l'étude de faisabilité pour la réhabilitation de cet îlot est inscrite comme prioritaire dans le cadre de l'avenant N°2 à la concession d'aménagement qui sera présenté au Conseil de communauté du 19 décembre 2013.

Il s'agit d'une opération mixte en zone piétonne avec des activités (publiques ou privées) en RDC et des logements en étages. Elle présentera une capacité d'environ 20 logements locatifs PLS de type 1 - 2 et 3 destinés en priorité au personnel du chantier ITER et mobilisable en 2015. L'opérateur serait un bailleur social.

2.3 – Création d'une base de loisir au Lac de Peyrolles

Le Lac de Peyrolles est désormais un équipement de loisir très attractif. Sa fréquentation ne cesse d'augmenter chaque année. Dès 2010, la CPA avait délibéré favorablement quant à la création d'un camping pour parfaire l'offre touristique proposée sur ce site. Cependant, le PPRI Durance en cours d'élaboration nous interdisait ce type de projet. L'Etat par courrier en date du 26/09/13, nous autorise désormais à réaliser une base de loisir pouvant accueillir des Habitations Légères de Loisir (HLL) et/ou des camping-car ou caravanes mais pas de tentes.

Au stade actuel des études, ce sont près de 200 emplacements qui pourraient être créés.

Afin de désigner un opérateur adéquat susceptible d'aménager et de gérer le site, la CPA se dotera d'une assistance à maîtrise d'ouvrage afin de déterminer, préparer et conduire la procédure de dévolution adéquate.

2.4 – Réhabilitation du camping du Puy-Sainte-Réparate

Le camping municipal du Puy-Sainte-Réparate fonctionnait en régie et proposait 82 emplacements. Il est actuellement désaffecté.

La commune souhaite remettre en fonction cet équipement mais en déléguer la gestion à un opérateur privé. La CPA propose donc de l'accompagner en ingénierie afin qu'elle puisse lancer la procédure adéquate pour la désignation d'un gestionnaire.

Dans un planning optimum, ces deux projets de camping pourraient être opérationnels en 2015.

3 – Financement des solutions de logement chantier pour ITER

Par délibération n° 2013_A037 du Conseil communautaire du 28 mars 2013, la CPA a approuvé un dispositif de soutien au logement chantier ITER qui était doté d'un million d'Euros pour l'année 2013.

Pour 2014, l'investissement de la CPA se limitera à l'ingénierie liée aux projets du camping et de la base de loisirs, ainsi qu'au suivi de la mise en œuvre du projet sur l'îlot Durance dans le cadre de la concession d'aménagement du centre ville.

Il est donc proposé pour 2014 de doter ce dispositif de 300 000 € dans l'hypothèse où de nouveaux projets seraient envisagés.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1511-1 et L 1511-3 ;

VU la délibération n°2013_A037 du Conseil Communautaire du 28 mars 2013 relative au dispositif de soutien au logements des personnels du chantier ITER ;

VU l'avis de la Commission Aménagement de l'Espace du 12 novembre 2013 ;

VU l'avis de la Commission du Développement Economique du 13 novembre 2013 ;

VU l'avis de la Commission Habitat et Politique de la Ville du 14 novembre 2013 ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 5 décembre 2013 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

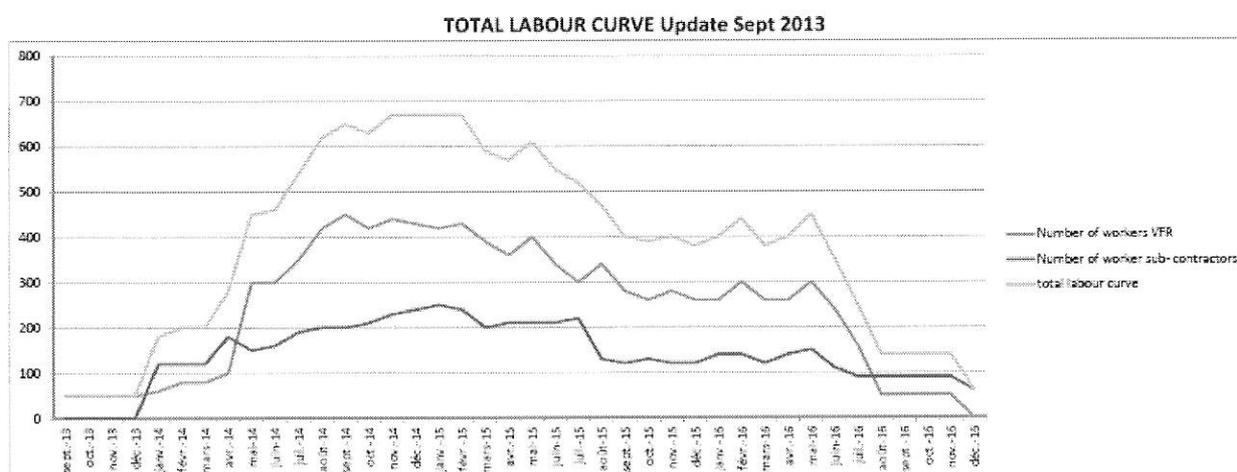
- **APPROUVER** les dispositions prises en faveur des projets pouvant offrir des solutions de logement pour les personnels du chantier ITER ;
- **DECIDER** de doter en 2014 ce dispositif de 300 000 € ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de ces projets ;

- **DIRE** que l'imputation budgétaire se fera sur la fonction 90, nature 2031, opération n° 397 pour le financement des études, qui présentent les crédits nécessaires sur le BP 2014.

ANNEXE 1 – Evolution des personnels mobilisés – Estimation de la part connue pour les grands déplacés – marchés TB03 et TB04 (Source AIF)

1. Pour VFR - TB03 (source : VFR 12/09/2013)

Ci-dessous les courbes d'évolution de la main d'oeuvre pour le personnel du consortium VFR ainsi que pour ses sous-traitants (avec un effectif total en pic de près de 700 personnes fin 2014). L'effectif d'encadrement VFR n'est pas inclus dans ce graphique et sera au pic de la production de 90 personnes.

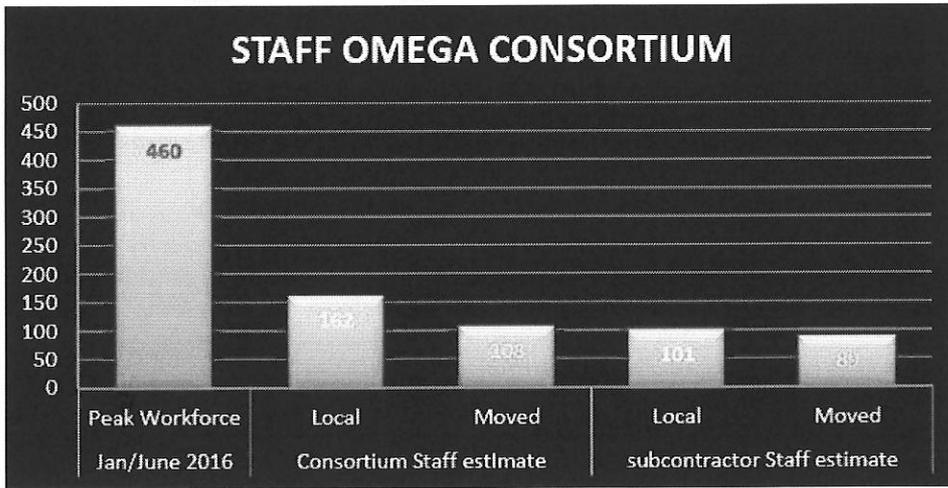


- La part de personnel déplacé pour la main d'oeuvre VFR est estimée aujourd'hui à 50 % soit 225 personnes pour un pic de 450 (en septembre 2014).
- La part de personnel déplacé pour les sous-traitants du consortium est estimée à 60 % soit 150 personnes pour un pic de 250 (en janvier 2015).
- La part de personnel déplacé de l'encadrement VFR est estimée à 50 % soit 45 personnes pour un pic de 90.

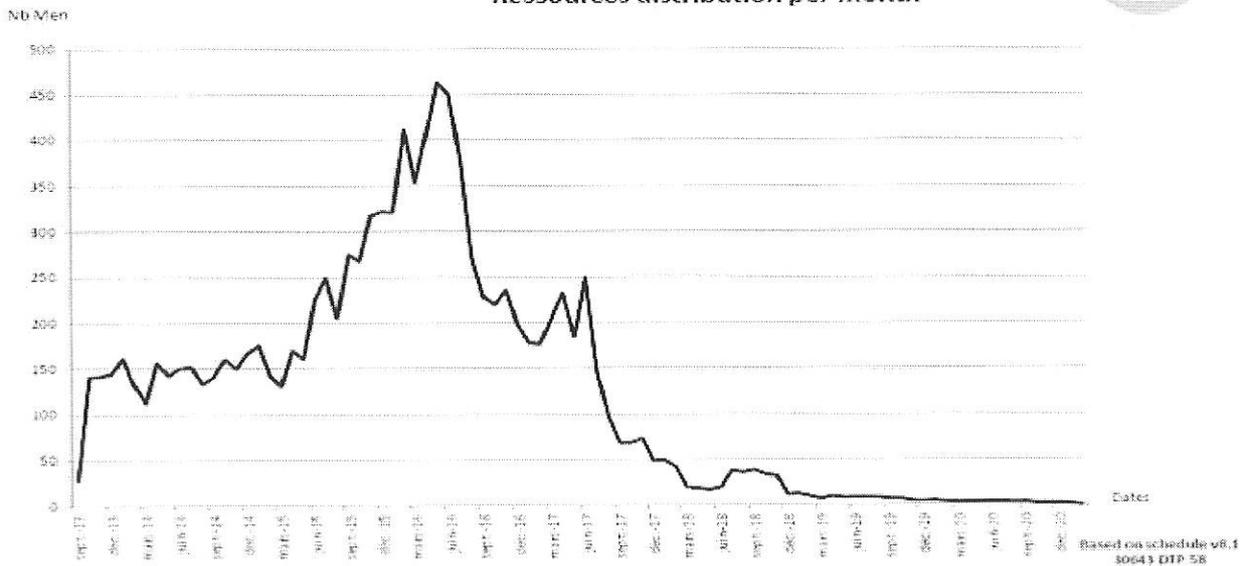
2. Pour le consortium Omega - TB04 (source OMEGA – 12/09/2013)

ESTIMATE RESOURCES ITER TB04

	Jan/June 2016		Consortium Staff estimate		subcontractor Staff estimate	
	Peak Workforce		Local	Moved	Local	Moved
OMEGA CONSORTIUM	460		162	108	101	89
			59%		41%	
	LOCAL	Moved				
TOTAL	263	197				
	57%	43%				



Ressources distribution per month



ANNEXE 2 – Les besoins à venir (Source AIF)

S'agissant des autres appels d'offres de l'Agence européenne ITER impliquant des travaux sur site, figurent dans le tableau ci-dessous les marchés en cours et à venir relatifs aux 39 bâtiments à construire :

Marché	Attributaire	Objet	Signature du contrat	Effectif prévisionnel	Durée du contrat
TB02	NKM Noell GmbH / REEL	Monte-charge et ponts roulants du Tokamak et Hall d'assemblage	Juin 2013	20	Q1 2015 - Q1 2017
TB05	FERROVIAL	Conception et construction de bâtiments	Juin 2013	100	3ème trimestre 2013 - 2016
TB07	FERROVIAL	Conception et construction de bassins froids et tours de refroidissement	Juillet 2013	70	4ème trimestre 2013 - 1er trimestre 2018
TB08	COMSA EMTE	Travaux d'infrastructure	Décembre 2012	75	2ème trimestre 2013 – 2018
TB06	À venir	Construction d'un bâtiment et travaux d'installations électriques	retardée	125	1er trimestre 2014 - 2016
TB09	À venir	Bâtiments cellules chaudes - Génie civil	Q1 2015		
TB10	À venir	Corps d'état technique	Q1 2015		
TB11	À venir	Travaux de finitions tous bâtiments	Q1 2015		

OBJET : Habitat - Avancement des solutions de logements pour les salariés du chantier ITER - Année 2014

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	115
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	115
Majorité absolue	58
Pour	115
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Étai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Étai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Étai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Étai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI



23 DEC. 2013